

VŒU D'URGENCE

Relatif aux manuscrits de Maximilien et Augustin Robespierre, de Philippe Lebas et de leurs amis

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Serge Aberdam, élu 100 % à gauche

ADOPTE le vœu suivant :
(par 37 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention)

Deux lots de manuscrits de Maximilien et Augustin Robespierre, de Philippe Lebas et de leurs amis, restés cachés et inconnus depuis plus de deux siècles, ont été mis en vente aux enchères publiques le 18 mai 2011.

Une campagne d'opinion improvisée ainsi que de multiples interventions d'historiens, d'hommes politiques et de citoyens, plus une souscription publique, ont permis, après des enchères considérables (65 000 et 750 000 euros, plus les taxes), que la direction des Archives de France exerce le droit de préemption dont bénéficie l'Etat. Celui-ci dispose dès lors de quinze jours pour matérialiser son offre, faute de quoi ces papiers Robespierre appartiendront au dernier enchérisseur et pourront être dispersés librement.

Il s'agit à proprement parler d'un patrimoine national, d'un fragment des archives du pays, d'un objet d'intérêt pour l'histoire et les historiens autant que d'un témoin des risques que prirent au départ ceux qui préservèrent ces papiers qui doivent rejoindre des archives publiques et échapper aux spéculateurs !

En conséquence, le Conseil municipal d'Ivry décide de rejoindre à la souscription publique animée par la Société des études robespierristes avec un soutien financier symbolique mais riche de signification quant aux enjeux de mémoire.

RECU EN PREFECTURE

LE 23 MAI 2011

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 23 MAI 2011

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 20 MAI 2011